

**A R R E T E n° 2024\_044PERS****ARRETE PORTANT TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE  
– ANNEE 2024****Cadre d'emplois des adjoints territoriaux du patrimoine  
Pour l'accès au grade d'adjoint territorial du patrimoine principal de 1<sup>ère</sup> classe.**

Le Maire de Vacqueyras,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux du patrimoine,

Vu l'arrêté n°2021-036 PERS du 21/06/2021 portant approbation des lignes directrices de gestion,

Vu la délibération du 02 octobre 2024 portant création de poste au grade d'adjoint du patrimoine principal de 1<sup>ère</sup> classe,

**ARRETE****ARTICLE 1 : Tableau d'avancement**

<b>AGENT</b>	<b>LIBELLE GRADE ACTUEL</b>	<b>LIBELLE GRADE PROPOSE</b>	<b>AVIS</b>
M. Tony MARTINEZ	Adjoint territorial du patrimoine principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Adjoint territorial du patrimoine principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Favorable

Total promouvables : 1  
Nombres d'hommes : 1  
Nombres de femmes : 0

Total promus : 1  
Nombres d'hommes : 1  
Nombres de femmes : 0

**ARTICLE 2 :**

Monsieur le Maire, la secrétaire générale des services sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

**ARTICLE 3 :**

Le présent arrêté sera transmis en Préfecture et au Président du Centre de Gestion de Vaucluse.

**ARTICLE 4 :**

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Fait à Vacqueyras, le 19/11/2024

Maire de Vacqueyras



Philippe BOUTELLER